

Procédures criminelles — FF756

Inventaire de la liasse, année 1712

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF756. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF756/1	001	—	—	101B138	1712/01/--	—	LACASSIN (Dominique)	grenatier à la Pierre	—	PUJOL-dit- CRAMBADE (Jérôme), recouvreur de toits	vol	—	—	—	—	—	17	la plainte est manquante, on peut supposer qu'elle date du 1er ou du 2 janvier puisque l'inquisition se fait le 3
FF756/1	002	—	NC	101B138	09/02/1712	—	LEZAT (Jean)	rôtisseur	—	SICARDOU, joueur de violon	menaces	voie de fait	—	—	—	—	4	non communicable, pièces fragiles / querelle entre locataires dans un même maison à propos d'une tranche de bœuf servie par la plaignante aux accusés
FF756/1	003	<i>beaucoup de pièces touchées par la moisissu re</i>	NC	101B138	10/02/1712	02/04/1712	GUICHE (Méric)	courrier de Paris	du lieu de Cahors	AMALRIC de MALAVAL (Joseph), prêtre, docteur en droit civil et canon, prieur de Saint- Louis de Roquefeuil, missionnaire dans les Indes espagnoles	vol	—	—	—	relaxe	avec 500# de dommages et intérêts en sa faveur	25	vol d'un cheval / le plaignant retrouve le voleur à Toulouse / la sentence relaxe l'accusé, le plaignant est condamné aux dépens, à des dommages et intérêts en faveur du plaignant et à des excuses publiques
FF756/1	004	—	—	101B138	12/02/1712	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Edme Cesse de Bussy, exempt du prévôt</i>	—	SALVAN, terrassier / PERES, travailleur	menaces	affronte ment	voie de fait	—	—	—	5	Cesse de Bussy est menacé et agressé alors qu'il effectue une saisie par ordre de justice chez le 1er accusé
FF756/1	005	—	—	101B138	12/02/1712	—	SEGUENOT (Antoine)	graveur	—	GAUZY "fils aîné", marchand / LARTIGUE (Annette) / LARTIGUE (Louise), sœurs	libelle diffamato ire	insultes	menaces	—	—	—	6	un exemplaire du libelle imprimé (en occitan) a été joint à la procédure comme pièce à conviction / Annette Lartigue, seule accusée à être entendue, déclare avoir fait une procédure récriminatoire devant le viguier
FF756/1	006	—	—	101B138	21/02/1712	—	GARAUD de MONTESQUIEU (Jeanne- Philiberte de)	veuve de	VERDIER de MONTEILS (Jean-Jacques de), juge criminel de Montauban	SAINT-MARTIN (Jean de), étudiant à l'académie d'équitation / TOUZELLE / FRAYSSINET / POUZOLS / + <i>autres inconnus</i>	insultes	menaces	excès avec arme	excès réels	—	—	11	la plaignante agissant pour Magdeleine, sa fille de service, pour laquelle elle fournira un verbal du chirurgien / avec relation d'expertise des blessures de Magdeleine (par un médecin et un chirurgien) / requête en provision
FF756/1	007	—	—	101B138	24/02/1712	—	FARGUES (Jeanne- Izabeau)	—	—	PASSET, marchand	dénonce de grossess e	menaces	—	—	—	—	1	dit avoir été attirée dans un piège par l'accusé qui, maintenant, menace de la faire enfermer à l'hôpital
FF756/1	008	—	—	101B138	26/02/1712	—	GUY (Guillaume)	prêtre	docteur en Sorbonne	VITRAC (Mr de), directeur de l'académie d'équitation	insultes	menaces	subornat ion de témoins	—	—	—	3	voir la procédure de Mme de Garaud (le 21 dudit), le plaignant loge en la même maison et est lui aussi menacé par l'accusé et ses élèves
FF756/1	009	—	—	101B138	28/02/1712	—	LISLE (Dominique) / PELE (Marie)	hôte, <i>mari et femme</i>	—	GORCE / + 2 <i>inconnus</i>	indécenc es	excès	dégradat ion de bien privé	menaces	—	—	3	les accusés sont des clients qui s'en prennent d'abord à la fille de service de l'auberge, puis aux plaignants
FF756/1	010	—	1 à 12	101B138	29/02/1712	31/03/1712	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>reprenant une plainte de Jean Gaubert datant de 1706</i>	—	ROQUES (Bernard), cuisinier, hôte du logis des Trois Pigeons à Saragosse en Espagne / PALANQUE	vol	recel	—	—	mise hors de cour	+ dépens	26	le premier accusé est soupçonné d'être un complice de voleurs arrêtés en 1706 (voir procédure du 15 décembre 1706) et exécutés l'année d'après / avec certificat médical pour un témoin exoine

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										(Jeanne), <i>son épouse</i> / CAZAUX (Jean-Pierre), tisserand de lin								(Marie Lapeyrière, enfermée à l'hôpital suite à l'affaire de 1706)
FF756/1	011	—	—	101B138	05/04/1712	—	BAYLAC (Marie)	<i>épouse de</i>	BRUEL (Géraud), suivant les finances	CASENEUVE (Thérèse), épouse PINEL (Simon), perruquier / PINEL (Etienne) / PINEL (Claire), <i>son fils et sa fille</i>	insultes	assassinat	excès	—	—	—	5	querelle de voisinage / "batue et exédée à grands coups, luy ayant coupé les coiff(e)ures, la j(e)upe, la robe" / se dit en danger d'avorter (car prétend être enceinte de 2 mois)
FF756/1	012	—	1 à 16	101B138	11/04/1712	—	ANDUZE (Raymond) / PEYRE (Jean)	étudiant en théologie, bachelier en droit, clerc tonsuré / étudiant	—	CLAMENS-dit-ARTICHAU (Antoine) / MARTY (Jean-Guillaume) / SANCERE (Mathieu) / SANCERE (Pierre) / GAUSSAL (François) / CAMMAGES (Jean) / ACHE (Pierre) / DUREL (Jean)	assassinat à heure nocturne	excès	—	—	—	—	34	verbal du chirurgien (1 pour chacun des plaignants)
FF756/1	013	—	—	101B138	28/04/1712	—	PUJADE (Dominique)	fenassier	<i>faisant pour Jeanne Marty, son épouse</i>	LAIREL (Mlle)	attentat	excès réels	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien, assisté par une sage-femme / on estime que l'épouse du plaignant risque de faire une fausse couche
FF756/1	014	—	—	101B138	02/05/1712	—	DEBESIS (Jeanne)	fille de service	chez Mme de SCEAUX	LASSERRE-CONSTANS	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	abandon	—	—	—	6	sont joints comme pièces à conviction 2 lettres et 2 billets de l'accusé à la plaignante / l'enfant est né en septembre 1711 / l'accusé serait à la veille d'épouser une autre femme
FF756/1	015	—	—	101B138	02/05/1712	—	CAPOULAT (Antoine)	portefaix au grand poids de la ville	—	LEGLISE (Jean), portefaix / GARDES (Pierre), portefaix	excès	—	—	—	—	—	3	querelle de métier à l'intérieur du poids de la ville
FF756/1	016	—	—	101B138	07/05/1712	—	IDRAC (Jean-Baptiste)	aubergiste	—	<i>inconnu, se faisant appeler "le chevalier de Girard"</i>	abus et filouterie	—	—	—	—	—	3	l'inconnu est habillé à la façon des abbés, et porterait une croix de chevalier de Saint-Lazare, il a filé sans régler sa note
FF756/1	017	—	—	101B138	22/05/1712	—	MOLAS (Antoine)	tailleur d'habits	du lieu de Balma	THURIES (Germain), syndic du lieu de Balma, collecteur des taxes dudit Balma	insultes	diffamation	voie de fait	—	—	—	7	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF756/1	018	—	—	101B138	22/05/1712	—	THURIES (Germain)	syndic du lieu de Balma, collecteur des taxes dudit Balma	—	MOLAS (Antoine), tailleur d'habits du lieu de Balma	insultes	diffamation	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF756/1	019	—	—	101B138	24/05/1712	—	BOUDE (Suzanne)	<i>veuve de</i>	HENAULT (Sébastien), imprimeur	MORAS, garçon imprimeur chez la plaignante	vol domestique	—	—	—	—	—	1	—
FF756/1	020	NC	NC	101B138	06/06/1712	—	MALBER (Marie)	<i>fille de</i> [+]	MALBER (Jean), tisserand de lin	FABRE-dit-POIRIER (Pierre), cordonnier pour femme	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	16	NON COMMUNICABLE, pièces fragilisées / avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage-femme assermentée / avec 5 lettres d'amour versées comme pièces à conviction / l'accusé nie lui

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		avoir promis le mariage mais veut tout de même l'épouser
FF756/1	021	—	—	101B138	08/06/1712	—	LABORDE (Jean-Paul)	avocat au parlement	—	DAMBIELLE (Amans), laboureur	abus et filouterie	usurpatio n d'identité	—	—	—	—	7	l'accusé aurait tenté (en vain) de se faire passer pour un autre afin qu'on lui remette le cheval du plaignant
FF756/1	022	—	—	101B138	11/06/1712	—	BOURBON (Lucie)	fille de service	chez MILLEHOMME S, marchand graisseur	BANEDE, maître d'école	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	avec relation (certificat) de grossesse dressée par une sage-femme assermentée
FF756/1	023	—	—	101B138	14/06/1712	—	GUIRAUD (Arnaude) / GUIRAUD (Domenge)	<i>veuve de / épouse de, sœurs</i>	LACROIX (Bernard), salpêtrier / AUGE (Guillaume), chaudronnier	DANGOS (Simon), docteur en médecine / + <i>son épouse</i>	insultes	excès	—	—	—	—	4	les plaignantes ont fait donation de leur maison à l'accusé et ce dernier semble les rudoyer pour les en chasser / attention : une des pièces est minuscule
FF756/1	024	—	—	101B138	15/06/1712	—	FOSSE (Toinette de)	<i>fille de</i>	FOSSE (Jean- Pierre de), conseiller au parlement	PALACIE (Mr le comte de) / SALETTES "aîné", marchand de bas	fraude	insultes	—	—	—	—	5	fraude sous couvert d'un possible mariage / l'accusé principal se serait rendu maître de la totalité des biens de la plaignante
FF756/1	025	NC	NC	101B138	16/06/1712	—	CALVET (Catherine)	<i>épouse de</i>	LAMAIMIE (Pierre), travailleur de terre, dizenier	LAFONT (Gabrielle), épouse MAURELLE (Jean) / + <i>ses 3 filles</i>	attentat	excès réels	—	—	—	—	5	NON COMMUNICABLE, pièces fragilisées / la plaignante faisant pour sa fille / le verbal du chirurgien dressé pour ladite fille est maintenant perdu / nombreuses autres pièces perdus
FF756/1	026	—	—	101B138	18/06/1712	—	CAMOTE (Jeanne)	revendeuse, <i>épouse de</i>	MONDONVILL E (Bernard), porteur de chaise	LAMAURE (Anne), revendeuse de fruits, épouse ESTADAL (Jacques), cocher	insultes	diffamati on	—	—	—	—	5	"une putain publique, laquelle avoit pris de l'huile de gé pour s'empêcher de faire des enfants" / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 19 dudit)
FF756/1	027	—	—	101B138	19/06/1712	—	LAMAURE (Anne)	revendeuse de fruits, <i>épouse de</i>	ESTADAL (Jacques), cocher	CAMOTE (Jeanne), revendeuse, épouse MONDONVILLE (Bernard), porteur de chaise	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	"maquerelle, putain, garce ... pourrie de son corps" / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 18 dudit)
FF756/1	028	—	—	101B138	22/06/1712	—	DARROU (Jeanne)	fille de service	chez BERTRAND, hôte	ALMEDE "cadet"	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée
FF756/1	029	—	—	101B138	23/06/1712	05/07/1712	GENTIL (Joseph)	porteur de chaise	—	GAISART-dit-CADET (Jean), porteur de chaise	excès	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	11	verbal du chirurgien / requête en provision (10# accordées) / avec acte d'accord du 18 juillet relatif au paiement de 5# restantes de la provision pour les soins du plaignant
FF756/1	030	—	—	101B138	25/06/1712	—	SAMASAN-dit- PETIT-JEAN (Jean)	laquais	chez Melchior de VITRAC, seigneur de Rodeille	TARDIEU, fripier / + <i>un porteur de chaises inconnu</i>	menaces	assassina t	excès	—	—	—	6	verbal du chirurgien / le plaignant se fait d'abord menacer, puis est excédé à son retour (il était allé acheter des guignes)
FF756/1	031	—	—	101B138	27/06/1712	—	SALLES (Jean)	faiseur de peignes	—	SANS (André), garçon faiseur de peignes chez le plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	quitte la boutique en emportant 9 douzaines de peignes (en corne et en buis)
FF756/1	032	—	—	101B138	27/06/1712	—	CRUCHENT (Michel)	ouvrier en soie	—	BRUNET (Jean), garçon ouvrier en	insultes	vol domestiq	—	—	—	—	3	se conduit mal avec le plaignant et son épouse et

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										soie chez le plaignant / ROCHE, garçon tailleur		ue						profite de la nuit pour emporter divers effets vestimentaires
FF756/1	033	—	—	101B138	30/06/1712	—	RENAUD (Bertrand)	avocat en parlement, ancien capitoul	—	DUREL, chandelier, commis à la levée des impositions en 1708 / DENTILLAC, hôte, sa caution	fraude	détourne ment de fonds publics	—	—	—	—	2	détournement de sommes dues pour les impositions
FF756/1	034	—	—	101B138	30/06/1712	04/08/1712	DAVEJAN (Toinette)	<i>épouse de</i>	CASSE (Jean- Bernard), marchand gantier	BESSE (Bernard), savetier / BOURDOUNIER (Toinette), <i>son épouse</i>	attentat	excès	—	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur / 15# / + dépens	11	verbal du chirurgien (qui est aussi docteur en médecine) / querelle à propos de l'achat de deux balais de genêt / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 1er juillet), sentence commune aux deux affaires
FF756/1	035	—	A à G	101B138	01/07/1712	—	DURAND (François)	exempt de prévôt	—	FLEYRES / NOLET	excès réels	—	—	—	—	—	2	des pièces de la procédure, il ne reste plus que l'inventaire et une autre / nous savons qu'il y a eu un premier verbal du chirurgien, suivi d'un second et d'une provision de 100# / la procédure est remise au subdélégué de l'intendant pour la poursuite du procès
FF756/1	036	—	—	101B138	01/07/1712	04/08/1712	BOURDOUNIER (Toinette)	<i>épouse de</i>	BESSE (Bernard), savetier	DAVEJAN (Toinette), épouse CASSE (Jean-Bernard), marchand gantier	voie de fait	—	—	—	rejet de la plainte	—	2	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et son mari (le 30 juin) où se trouve la sentence commune
FF756/2	037	—	—	101B138	02/07/1712	04/08/1712	VARAILHE (Catherine)	<i>fille de</i> [+]	VARAILHE (Gaspard), bourgeois de Molières au diocèse d'Alès	HELENE (François), marchand, de Montpellier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	dommages et intérêts	2500# / + dépens	9	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée / avec promesse de mariage écrite, versée comme pièce à conviction / alternative à la sentence : il peut aussi choisir d'épouser la plaignante
FF756/2	038	—	—	101B138	07/07/1712	—	LAFON (Toinette)	<i>veuve de</i>	CARRIERE (Jean), meunier au canal	LACOSTE, marchand de toile	voie de fait	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / querelle dans la boutique de l'accusé / reçoit deux soufflets qui la font tomber à terre
FF756/2	039	—	—	101B138	14/07/1712	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	LAROCHE (Anne- Marie), épouse GUITON (François), marchand, du lieu de Saint-Flour	vie débauch ée	prostitu tion	adultère	—	—	—	8	suspectée d'avoir débauché en particulier un homme marié de Toulouse, mais si cela semble intéresser le procureur du roi dans sa plainte, les interrogatoires n'en font pas vraiment cas
FF756/2	040	—	—	101B138	29/07/1712	30/08/1712	BERBIAL (Jeanne) / BERBIAL (Toinette) / BERBIAL (Catherine)	faiseuses de perruques, <i>sœurs, filles de</i>	BERBIAL (Jean), chapelier	LABORDE (Guillaumette), veuve LASSAVE (Louis), chapelier / LASSAVE (Jeanne), <i>mère et fille</i>	subornati on	insultes	diffamati on	voie de fait	excuses publiques	devant un capitoul et le rapporteur / + dépens	10	subornent des enfants pour les inciter à aller insulter les plaignantes, ceux-ci vont même jusqu'à jeter de la boue sur les ouvrages des plaignantes / voir aussi la procédure des accusées contre les plaignantes (le 6 août) / le patronyme des plaignantes varie, on lit aussi "Marviel"
FF756/2	041	—	—	101B138	30/07/1712	—	ROCOLLE (Marie)	<i>fille de</i>	ROCOLLE (François), porteur d'eau au collège Saint-Martial	PRADET (Guillaume), maçon	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	1	la plaignante a accouché d'un garçon (sans qu'on précise quand, probablement plusieurs années auparavant) / ne porte plainte contre l'accusé que

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		maintenant qu'il est veuf
FF756/2	042	—	—	101B138	30/07/1712	20/12/1712	LAMANIERE (Antoine)	marchand d'eau de vie	—	PARIS (Jean), cordonnier	insultes	diffamati on	assassin at	excès	dommages et intérêts	30# (<i>dépens inclus</i>)	20	verbal du chirurgien (non daté et ne relate aucune blessure, seulement une fièvre) / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 31 dudit), sentence commune aux deux affaires
FF756/2	043	—	—	101B138	31/07/1712	20/12/1712	PARIS (Jean)	cordonnier	<i>faisant tant pour lui que pour son épouse</i>	LAMANIERE (Antoine), marchand d'eau de vie	insultes	diffamati on	voie de fait	—	rejet de la plainte	—	6	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 31 dudit), où se trouve la sentence commune
FF756/2	044	—	—	101B138	06/08/1712	30/08/1712	LABORDE (Guillaumette)	veuve de	LASSAVE (Louis), chapelier	BERBIAL (Jeanne) / BERBIAL (Toinette) / BERBIAL (Catherine), faiseuses de perruques, sœurs	insultes	diffamati on	voie de fait	—	rejet de la plainte	—	7	querelle entre voisines / voir aussi la procédure des accusées contre la plaignante et sa fille (le 29 juillet), où se trouve la sentence commune
FF756/2	045	—	—	101B138	08/08/1712	—	FAGET (Marie)	fille de service	chez Jeanne FAGET, veuve BRUILLAC, <i>sa tante</i>	HERBOU (Pierre), faiseur de corde de violons chez Jeanne FAGET, veuve BRUILLAC, faiseur de cordes de violons	fraude	vol	—	—	—	—	4	l'accusé a passé un contrat de mariage avec la plaignante le 4 dudit (copie jointe) et depuis, a filé avec l'argent et d'autres effets
FF756/2	046	—	A à P	101B138	13/08/1712	10/09/1712	CORDONNIER (Dominique)	marchand facturier de draps et étoffes	à la manufacture de l'Hôpital Saint-Joseph de la Grave	SAMARAN (Bernard), garçon facturier à la manufacture de l'Hôpital Saint-Joseph de la Grave	vol domestiq ue	—	—	—	pendaison	devant la porte de l'hôpital de la Grave	22	avec copie de l'arrêt du parlement (26 septembre) qui réforme la sentence des capitouls, Samaran devra donc faire amende honorable et sera banni pour 5 ans
FF756/2	047	—	—	101B138	15/08/1712	—	MONESTIE (Catherine)	veuve de	SALVAN (Michel), grenatier à la Pierre	GOT (Antoine)	attentat	insultes	excès	—	—	—	6	l'accusé se défend en avançant que la plaignante tient des propos diffamatoires contre lui et l'a même menacé
FF756/2	048	—	—	101B138	17/08/1712	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	ALRIGUE (Germaine), épouse GLEYZES (Charles), portefaix	vol	récidive	vie débauch ée	—	—	—	3	arrêtée en flagrant-délit de vol dans une maison / accorde avoir déjà été condamnée pour vol il y a 6 ans (lors condamnée au fouet à 2 ans de bannissement)
FF756/2	049	—	—	101B138	28/08/1712	—	COMERE-dit-PIBRAC (Jean)	garçon cordonnier	chez LAFOREST, cordonnier	BERNARD-dit-LANGUEDOC (Claude), cordonnier / COMBARIEU (Catherine), <i>son épouse</i> / X (Baptiste), leur garçon	excès réels	—	—	—	—	—	12	verbal du chirurgien / frappé au crâne avec une pelle à feu en métal / voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant et sa maîtresse (le 29 dudit)
FF756/2	050	—	—	101B138	29/08/1712	—	COMBARIEU (Catherine)	<i>épouse de</i>	BERNARD-dit-LANGUEDOC (Claude), cordonnier	COMERE-dit-PIBRAC (Jean), garçon cordonnier / MONPEZAT (Catherine), fille de service chez LAFONTAINE, aubergiste	insultes	excès	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante et son mari (le 28 dudit)
FF756/2	051	—	A à O	101B138	03/09/1712	20/09/1712	<i>syndic des pariers de l'honneur du moulin du</i>	—	—	CARDES (Domenge), fille de service chez BONNECARRERE,	vol à heure nocturne	—	—	—	fouet / bannisseme nt	jusqu'au sang / 3 ans	21	vol de blé au moulin /la 2e accusée est fugitive / la sentence indique précisément le parcours de l'amende

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							<i>Château Narbonnais (Le)</i>			cribleur, épouse LASSERRE (Jean), laboureur / X (Bernardine)								honorable (depuis l'hôtel de ville jusqu'au moulin) / sentence confirmée par arrêt du parlement du 26 septembre
FF756/2	052	—	—	<i>101B138</i>	05/09/1712	—	VIGOUROUX (Marguerite)	<i>filles de</i>	VIGOUROUX (Jean), bourgeois de Labastide- Saint-Pierre	TOURNON (François), bourgeois de Labastide-Saint- Pierre	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	5	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée / avec promesse de mariage écrite, versée comme pièce à conviction / mention d'une transaction entre parties du 9 octobre (mais qui sera finalement avortée)
FF756/2	053	—	—	<i>101B138</i>	05/09/1712	—	BERGES (Jeanne)	filles de service, veuve de	LAVIALLE (Simon), tuilier	MOUGUET (Jean), charron, <i>maître de la plaignante</i>	dénoncé de grossesse	abandon	menaces	—	—	—	2	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée (la plaignante est enceinte de 6 mois) / son maître et séducteur la met à la porte et la menace de l'hôpital si elle porte plainte
FF756/2	054	—	—	<i>101B138</i>	06/09/1712	—	COSTES (Jean)	huissier	<i>faisant tant pour lui que pour le sieur Lassus, commis à la levée des impositions</i>	BOUCARD, procureur au parlement	affrontement	excès	—	—	—	—	9	se passe lors d'une saisie de justice pour des sommes encore impayées / en août 1717, malgré une tentative d'accommodement, l'affaire ne semble toujours pas réglée
FF756/2	055	—	—	<i>101B138</i>	08/09/1712	—	VIDAL (Antoine)	serrurier	—	DIEUZAYDE (Perrette), veuve ARQUIER (Martin), marchand chandelier	vol	—	—	—	—	—	5	vol de 4 douzaines de pêches et autant de raisin sur une vigne du plaignant à Lardenne
FF756/2	056	—	—	<i>101B138</i>	19/09/1712	—	BRILLARD (Jean) / ROUX (Anne)	tourneur, <i>mari et femme</i>	—	SIRVENT (Cécile), épouse ESTELLE (Jean), tourneur	excès	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien en faveur de l'épouse / voir nouvelle procédure des mêmes contre les mêmes le 29 mars 1713
FF756/2	057	—	—	<i>101B138</i>	30/09/1712	—	BERTRAND (Jean)	pasteur	chez ACHE, fournisseur de la boucherie	SAC (Guillaume), lanternier	excès réels	—	—	—	—	—	7	rixes causées par la divagation du chien de l'accusé parmi le troupeau gardé par le plaignant / verbal du chirurgien / requête en provision (20# accordées pour ses soins)
FF756/2	058	—	—	<i>101B138</i>	02/10/1712	15/10/1712	CORNEILLAN (Victor de)	vicomte du lieu de Corneillan	—	CHANCHORLLES (Raymond), cordonnier	insultes	menaces	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	18	la sentence désavoue clairement le plaignant, il sera contraint à payer la somme de 25 sols due pour une paire de souliers (à l'origine de la querelle), ainsi qu'à l'expédition de l'acte de ladite sentence
FF756/2	059	—	—	<i>101B138</i>	03/10/1712	—	TARTANAC (Yves de)	avocat au parlement	—	ALAUX (Jacques), perruquier	voie de fait	menaces	—	—	—	—	6	les témoignages à charge ne sont pas tellement en accord avec la version donnée par le plaignant / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF756/2	060	—	—	<i>101B138</i>	03/10/1712	—	ALAUX (Jacques)	perruquier	—	TARTANAC (Yves de), avocat au parlement	voie de fait	menaces avec arme	dégradat ion de bien privé	—	—	—	3	le plaignant était le barbier de l'accusé, une dette de 50 sols serait à l'origine de leur querelle / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF756/2	061	—	—	<i>101B138</i>	06/10/1712	—	GARAUD de	<i>veuve de</i>	VERDIER de	X (Jeannette), fille	vol	—	—	—	—	—	1	la découverte du vol remonte à

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							MONTESQUIEU (Jeanne-Philiberte de)		MONTEILS (Jean-Jacques de), juge criminel de Montauban	de service de la plaignante	domestique							mars 1711, mais certains effets volés viennent d'être retrouvés à Montauban, ce qui engage la dame à en porter sa plainte
FF756/2	062	—	—	101B138	07/10/1712	—	DANTIGNAN (Jean)	médecin spagyrique	—	PEGURIER / THIEAU, ouvrier en soie	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	4	le métier du plaignant n'est pas indiqué ici, nous l'avons rajouté sur la foi d'un acte datant de 1720 (<i>in</i> GG297, f°16), toutefois, dans sa plainte, il évoque le fait qu'il venait de porter un remède à un patient / verbal du chirurgien
FF756/2	063	—	—	101B138	10/10/1712	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	DAUBIN (Jean), garçon épinglier	vol	—	—	—	—	—	6	vol de 4 écus au marché de la Pierre en faisant les poches d'une femme / arrêté en flagrant-délit, il nie pourtant tout
FF756/2	064	—	—	—	16/10/1712	—	DISPAN (Françoise)	tavernière, <i>veuve de</i>	CASTAING (Bernard), soldat du guet	VIDAL, soldat du guet / CAMBIAC, soldat du guet	insultes	diffamation	—	—	—	—	7	se passe dans la taverne de la plaignante, les accusés y étant pour boire
FF756/2	065	—	—	101B138	17/10/1712	—	DAUBIAN (Marguerite)	<i>épouse de</i>	BAISSIE (François), tailleur d'habits	PIOTE (Mlle), épouse ESCRIVE, savetier	insultes	excès	—	—	—	—	2	la plaignante faisant tant pour elle que pour sa fille / un témoin note qu'après l'agression, la plaignante "jetta plusieurs bouchées de sang"
FF756/2	066	—	—	101B138	19/10/1712	—	SOLDA (Jean- Joseph)	marchand épicier, droguiste	—	X (Jeanne), fille de service du plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	1	vol d'argent dans le coffre, l'accusée, confrontée à un capitoul venu chez le plaignant, avoue le vol mais elle va ensuite s'enfuir par les toits
FF756/2	067	—	—	101B138	30/10/1712	—	LAVIGNE (Raymonde)	<i>fille de</i>	LAVIGNE (Pierre), cordonnier	GUELPHE (François), faiseur de cordes de violon	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	1	—
FF756/2	068	—	—	101B138	08/11/1712	—	LACAZE (Jacques)	commis au bureau des entrées de la ville	au bureau de la porte du Château Narbonnais	X (Marguerite), épouse PALU, savetier	excès	insultes	diffamation	menaces	—	—	3	"coquin, pendart, il faut que je t'arache les yeux", "bougre de malheureux, maquereau, il faut que je t'aye la vie et t(e)u le me payeras"
FF756/2	069	—	—	101B138	13/11/1712	—	PERES (Pierre)	docteur en médecine	<i>faisant pour son fils, Thomas (8 ans)</i>	PERES (Jeanne)	maltraitance d'enfant mineur	excès	—	—	—	—	5	l'accusée étant une parente du plaignant (sans qu'il explicite plus le lien entre eux) / verbal du chirurgien en faveur du fils du plaignant
FF756/2	070	—	—	101B138	14/11/1712	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	MONTAIGNE (Jean), faiseur de talons / RIVIERE (Pierre), garçon cordonnier, tenant un jeu de roue de la fortune / MARTRES (Mathieu), marchand graisseur / VIGNES (Guillaume)	vol avec effraction	abus et filouterie	—	—	—	—	10	suspectés de nombreux vols dans la ville, certains remontant à 1710 / avec monitoire (manuscrit), mais il n'y aura aucun révélant / le 8 mars 1713, les accusés seront remis en liberté en attendant un éventuel plus enquis
FF756/2	071	—	—	101B138	19/11/1712	—	BESSON (Pierre)	chirurgien	—	DUPONT, garçon chirurgien chez le plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	1	vol fait en l'absence du plaignant, qui était parti durant 3 mois à la campagne / vol de linge de maison et d'argent

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF756/2	072	—	<i>plainte à restaur er</i>	101B138	05/12/1712	—	HUGONIN (Frix)	marchand	préposé au bureau de la Bourse des marchands	MERLE (Bertrand), portefaix au bureau de la Bourse des marchands	vol avec effraction	—	—	—	—	—	11	vol de pièces de tissu dans le bureau où l'on entrepose les meilleures marchandises des marchands étrangers / un petit échantillon d'une pièce de raze double, présenté comme pièce à conviction, a été retirée et numérisé
FF756/2	073	—	—	101B138	10/12/1712	—	TEULERY (Jeanne)	fille de service	chez BERDOLLE, marchand	CAZALS, commis marchand chez BERDOLLE, marchand	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	requête en provision pour pourvoir à ses soins et couches (accordée, la somme n'est toutefois pas indiquée !)
FF756/2	074	—	—	101B138	13/12/1712	—	GALLIAS (Jacques)	commis à la levée des impositions	au capitoulat de Saint- Sernin	DIRLES, tapissier	affronte ment	menaces	excès avec arme	rébellion	—	—	5	l'accusé aurait saisi une hallebarde et menacé le plaignant et les soldats du guet qui l'accompagnaient (l'un d'eux aura même été blessé au bras)
FF756/2	075	—	—	101B138	13/12/1712	—	MARTIN (Nicolas)	marchand de soie	—	MURGUET (Jacques), habitant de Saint-Martin du Touch / CARRA, habitant de Saint- Martin du Touch	vol à heure nocturne	recel	—	—	—	—	2	rappelle des vols fait en automne de poires et raisins dans l'enclos de son domaine à Saint-Martin du Touch, cette fois-ci les voleurs s'en prennent à ses choux (4 carreaux, qu'il estime à 2 charretées), en fait seulement 32 pieds
FF756/2	076	—	—	101B138	14/12/1712	—	VIGUERIE (Anne de)	<i>veuve de</i>	CARRIERE (Pierre de), secrétaire du roi en la chancellerie de Languedoc	X (Toinette), fille de service de la plaignante	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	l'accusée n'est restée de quelques jours au service de la plaignante / vol d'argenterie et d'effets vestimentaires
FF756/2	077	—	—	101B138	30/12/1712	—	CASTEL (Jean) / CASTEL (Jeanne)	tonnelier / revendeuse de vin blanc à petites mesures, <i>sa nièce</i>	—	BARRES (Michel), chirurgien / BARRES, son frère / + 2 <i>inconnus</i>	menaces avec armes	insultes	indécenc es	voie de fait	—	—	4	trouble dans la maison des plaignants lorsque la nièce et sa domestique refusent de servir à manger aux accusés
FF756/2	078	—	—	101B138	31/12/1712	—	GAUGERAN (Jean)	orfèvre	—	LAUREAUX (Jean- Raymond), apprenti orfèvre chez le plaignant	vol domestiq ue	vol avec effraction	—	—	—	—	8	l'accusé est fuitif / le plaignant explique que l'accusé avait déjà été surpris en train de voler (et avait alors été pardonné)